



La Lettre de l'Observatoire Europe-Afrique 2030

Lettre n°31 – Mai / Juin 2022

*L'observatoire Europe-Afrique 2030 est un espace d'échange d'idées, ouvert à toutes celles et ceux qui s'intéressent à la problématique du **développement de filières manufacturières compétitives et durables en Afrique dans le cadre de partenariats entre des entreprises africaines et européennes**. Il a pour vocation de diffuser des données, des propositions et des analyses permettant de nourrir ce débat.*

A la Une....

L'étude de cas de l'Observatoire Europe-Afrique 2030 intitulée "**Promouvoir une filière de conception/fabrication de mini-réseaux de troisième génération en Afrique subsaharienne**" est disponible.

On estime entre 100 000 et 150 000 le nombre de mini-réseaux supplémentaires nécessaires en Afrique subsaharienne à l'horizon 2030 pour satisfaire le scénario « accès à l'électricité pour tous ». Or, aucun pays d'Afrique subsaharienne ne dispose d'un outil industriel capable de fabriquer localement des mini-réseaux. De ce fait, à l'horizon 2030, l'acquisition de plusieurs dizaines de milliers d'installations obligera les états africains concernés à importer la plus grande partie des 100 milliards de dollars d'équipements et de services nécessaires. L'impact sur l'endettement et la balance commerciale de ces pays sera très lourd. Une solution consisterait à développer une filière africaine intégrée de conception et de fabrication de mini-réseaux de troisième génération, dans un ou plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Cette filière serait basée sur une logique de co-production entre des industriels européens et africains. Du fait de ses caractéristiques high-tech, ce projet de filière apparaît en rupture avec les stratégies habituellement préconisées pour développer le secteur manufacturier en Afrique subsaharienne, qui s'appuient sur des secteurs « traditionnels ».

<http://observatoire-europe-afrique-2030.org/wp-content/uploads/2022/04/Etude-de-cas-n°18-Mini-reseaux-Observatoire-Europe-Afrique-2030-21042022-fr.pdf>

L'évènement

“AFSIC 2022 – Investing in Africa” – Londres – 10 et 11 octobre 2022. Principal évènement annuel hors d'Afrique sur le thème de l'investissement (30/04/2022).

<https://www.afsic.net/delegate-registration/>

Actualités

Afrique

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), sous la tutelle du Ministère du Commerce et des PME, lancent ont lancé le 9 mai 2022 la première «Académie de Financement des PME» en Afrique. Cette «Académie» est organisée en partenariat avec la Frankfurt School of Finance and Management (*Financial Afrik - 08/05/2022*).

Afrique du sud

Black Mountain Mining, filiale du groupe Vedanta, a obtenu l'autorisation environnementale des autorités du Cap Nord (Afrique du sud) pour construire une nouvelle fonderie à sa mine de zinc de Gamsberg. Cette installation pourra traiter jusqu'à 680 000 t/an de concentré de zinc et livrer 300 000 t/an de zinc à haute teneur (*Mining Weekly – 21/03/2022*).

Côte d'Ivoire

Dans le cadre de l'accord entre le gouvernement ivoirien et le groupe Arise Ivoire concernant l'implantation de trois centres économiques industriels pour un montant de 1,7 milliard USD, le centre industriel de San Pedro sera le troisième en activité après ceux de Yopougon et d'Akoupé Zeudji. L'accord s'inscrit dans le « Projet d'amélioration des services aux industries en Côte d'Ivoire » (PASI-CI) (*Ecofin – 10/03/2022*).

Côte d'Ivoire

Le trafic de conteneurs du Port autonome d'Abidjan s'est élevé à 787 314 EVP en 2021, en progression de 3,6%. Il enregistre une augmentation continue sur les trois dernières années (+7,7% entre 2019 et 2021). Les conteneurs destinés au marché local représentent la principale entrée de trafic avec 723 359 EVP. Les trafics se composent pour 77% de conteneurs pleins. Le déséquilibre entre import et export s'établit à 65% en 2021 en faveur des importations, contre 74% en 2019 (*Ports et corridors - 03/05/2022*).

Egypte

Projet d'usine de fabrication d'équipements automobiles. Entreprise : Yazaki Europe Ltd (Japon). Localisation : Fayoum (zone franche exclusive). Superficie : 6ha. Produits : fils et câbles tressés pour automobiles. 100% de la production sera exportée. Investissement initial : 20M€. Démarrage prévu en 2023. 3000 emplois directs à terme (*ahramonline - 06 avril 2022*).

Ghana

La 107e usine créée dans ce cadre du programme « One District One Factory » est désormais en service. Localisation : district de Ningo Prampram. Investissement : 30 M\$. Cette usine est spécialisée dans le secteur de la santé. Atlantic Life Sciences Ltd produira des vaccins, des sérums anti-serpent, des collyres, des produits d'anesthésie par inhalation, des sirops, comprimés et capsules. Emplois directs (à terme) : 780 personnes (*Ecofin – 25/04/2022*).

Kenya

VR Holding AB (Suède) met en œuvre la construction d'une centrale de valorisation énergétique des déchets solides. Localisation : Kakamega (comté de Kericho - Kenya). Capacité : 10MW. Investissement : 53 M\$. Les déchets solides seront collectés dans les comtés de Kakamega, Busia, Homa Bay, Trans Nzoia, Bungoma et Vihiga (*Afrik21 – 05/05/2022*).

Kenya

Mise en service d'une nouvelle usine textile dans le cadre du programme des zones franches d'exportation (ZFE) intervenant dans le volet manufacturier de l'Agenda « Big 4 ». Entreprise : MAS Intimates (Kenya). Localisation : département de Machakos (60 km au sud-est de Nairobi). Emplois : 3000 ressortissants kényans (prévision : 4200 d'ici fin 2022) (*Ecofin - 11/05/2022*).

Mozambique

Tesla a signé en décembre 2021 un accord avec la société australienne Syrah Resources, qui exploite l'une des plus grandes mines de graphite au monde au Mozambique, à Balama, dans la province de Cabo Delgado. Sa capacité de production est de 350 000 tonnes de graphite en paillettes par an. Tesla achètera le matériau à l'usine de traitement de Syrah Resources située à Vidalia (Louisiane). Tesla prévoit d'acheter 8000 tonnes de graphite par an à partir de 2025. Les États-Unis veulent se doter d'une capacité nationale suffisante pour pouvoir construire des batteries au lithium-ion sur leur territoire (*23/01/2022 - AVIE-ACCI*).

Nigéria

Le port de Lekki (90 km à l'est du terminal de Tin Can) est réalisé à hauteur de plus de 81%. Il disposera de trois postes à quai conteneurs, d'un terminal pour le vrac sec et de trois postes pour les vracs liquides. Fin des travaux annoncée pour septembre 2022 et mise en service commercial en décembre. La société en charge de la construction du port, Lekki Port LFTZ Enterprise Limited (LPLEL), est une co-entreprise entre la Lekki Port Investment Holding, détenue par China Harbour Engineering Company et le groupe malais Tolaram, l'autorité portuaire nationale du Nigéria (Nigeria Port Authority) et le gouvernement local de Lagos (*Ports et Corridors – 28/03/2022*).

RDC

L'entreprise OK-Plast met en service une usine de recyclage de plastiques. Localisation : Kinshasa (RDC). Investissement : 15 millions d'euros. C'est la deuxième de OK-Plast de ce type en Afrique après celle implantée au Nigeria. Capacité : 50 tonnes par jour. Stock : 5000 tonnes de bouteilles compactées. Produits recyclés : bouchons pour bouteilles, casiers à bière, chaises, glacières, tuyaux, bouteilles. OK-Plast collecte les bouteilles plastiques au moyen de conteneurs installés dans 21 points de collecte. Pour chaque kilogramme de bouteilles plastiques apporté, le collecteur reçoit 100 francs congolais (moins d'un centime d'euro). L'exploitant bénéficie d'une exonération de taxes sur les intrants pendant une période de cinq ans, renouvelable (*Afrik 21 – 19/04/2022*).

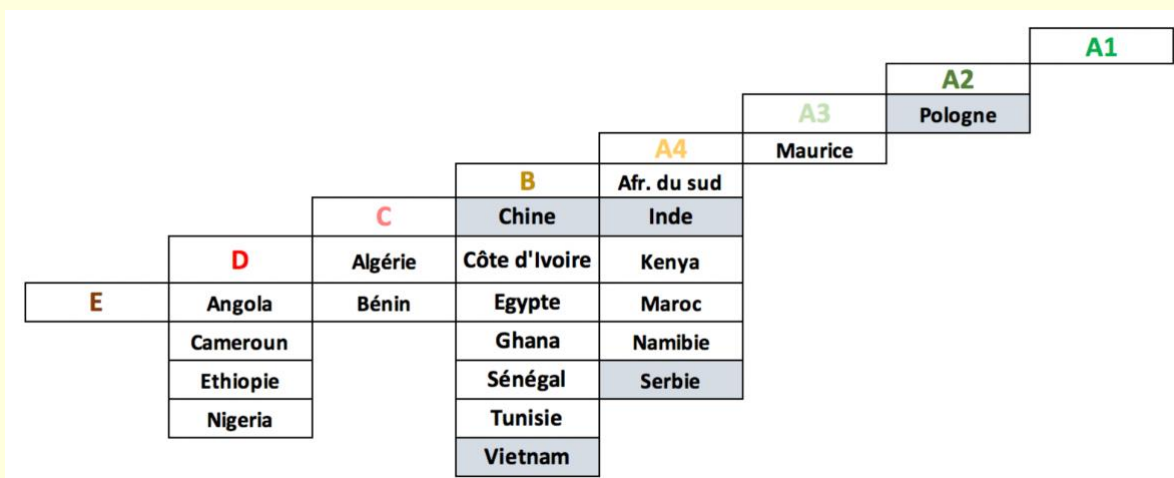
Zambie / RDC

La Zambie et la République démocratique du Congo ont signé un protocole d'accord portant sur la création d'une chaîne de valeur commune pour les secteurs de la mobilité électrique et de l'énergie propre (fabrication de matériaux précurseurs de cathodes pour les batteries lithium-ion pour voitures électriques). Le projet sera mis en œuvre sur deux sites, l'un dans la province du Haut-Katanga (Congo), le second à Copperbelt (Zambie). Investissement placé sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Mobilisation financière confiée à Afrexim Bank (*Afrik 21 -08/05/2022*).

Indicateurs et clignotants

Environnement des affaires (COFACE)

L'Afrique du sud, le Kenya, le Maroc, la Namibie et surtout Maurice bénéficient d'un environnement des affaires porteur. A contrario, l'Angola, le Cameroun, l'Ethiopie et le Nigéria sont dans une situation très défavorable. Le seul changement notable au cours des 6 derniers mois est l'appréciation de l'Inde, qui est passée de "B" à "A4".



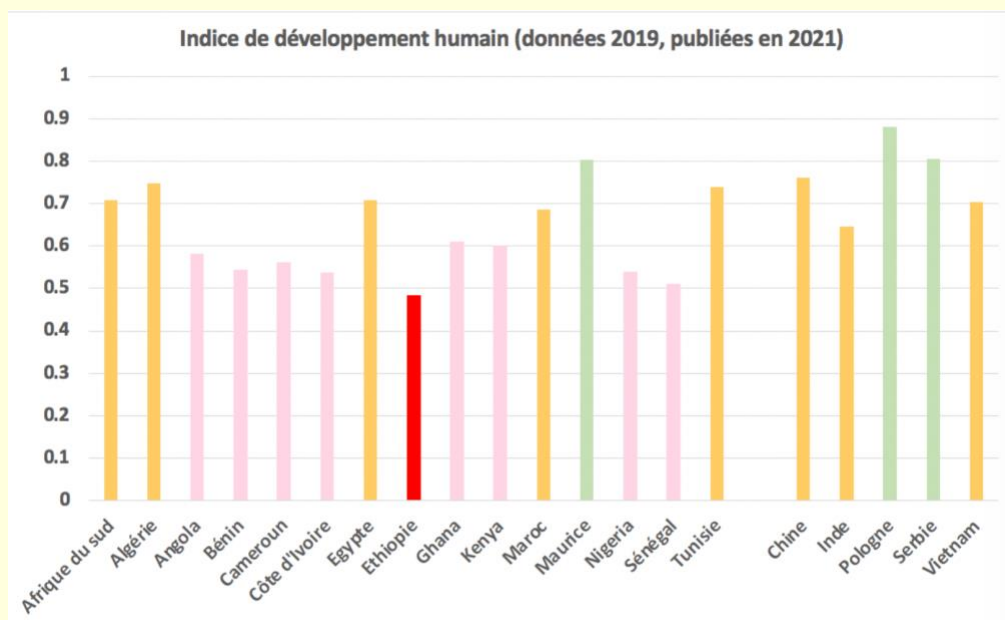
A1	Les bilans des entreprises sont en général disponibles et fiables. Le recouvrement des créances est efficace. Les institutions sont de grande qualité et l'accès au marché domestique est quasiment libre. L'environnement des affaires est très satisfaisant.
A2	Les bilans des entreprises, quand ils sont disponibles, sont fiables. Le recouvrement des créances fonctionne convenablement. Les institutions sont globalement performantes. Le marché domestique est largement accessible. L'environnement des affaires est relativement stable mais perfectible.
A3	Lorsqu'ils ne sont pas toujours disponibles, les bilans des entreprises sont relativement fiables. Le recouvrement des créances et les institutions peuvent présenter quelques lacunes. Le marché domestique est relativement accessible. L'environnement des affaires est sécurisé mais peut présenter des insuffisances.
A4	Les bilans des entreprises ne sont pas toujours disponibles ou fiables. Le recouvrement des créances n'est pas toujours efficace et les institutions présentent des lacunes. L'accès au marché domestique est parfois contraint. L'environnement des affaires est convenable mais susceptible de poser des difficultés.
B	La fiabilité et la disponibilité des bilans d'entreprise sont très variables. Le recouvrement de créances est souvent difficile. Les institutions présentent des fragilités. Le marché domestique est peu accessible. L'environnement des affaires est instable et peu performant.
C	Les bilans des entreprises sont couramment indisponibles et peu fiables. Le recouvrement des créances est aléatoire. Les institutions présentent des nombreuses insuffisances. L'accès au marché domestique est difficile. L'environnement des affaires est difficile.
D	Les bilans des entreprises sont souvent indisponibles et peu fiables. Le recouvrement des créances est très aléatoire. Les institutions présentent d'insuffisances significatives. Le marché domestique est très difficilement accessible. L'environnement des affaires est très difficile.
E	Les bilans des entreprises sont très rarement disponibles, et quand ils le sont, rarement fiables. Le système juridique rend le recouvrement des créances extrêmement aléatoire. Les institutions présentent des insuffisances majeures et le marché domestique est quasiment inaccessible. L'environnement des affaires est extrêmement difficile.

Source: COFACE

Date de dernière mise à jour du graphique: 28/04/2022

Indice de développement humain (PNUD)

L'indice de développement humain révèle des situations très contrastées. L'Afrique du sud, l'Algérie, l'Egypte, le Maroc, Maurice et la Tunisie affichent des indices comparables à ceux de la Chine et de l'Inde, tandis que l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'ivoire, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal sont dans la catégorie des pays à développement humain "faible" ou "très faible".



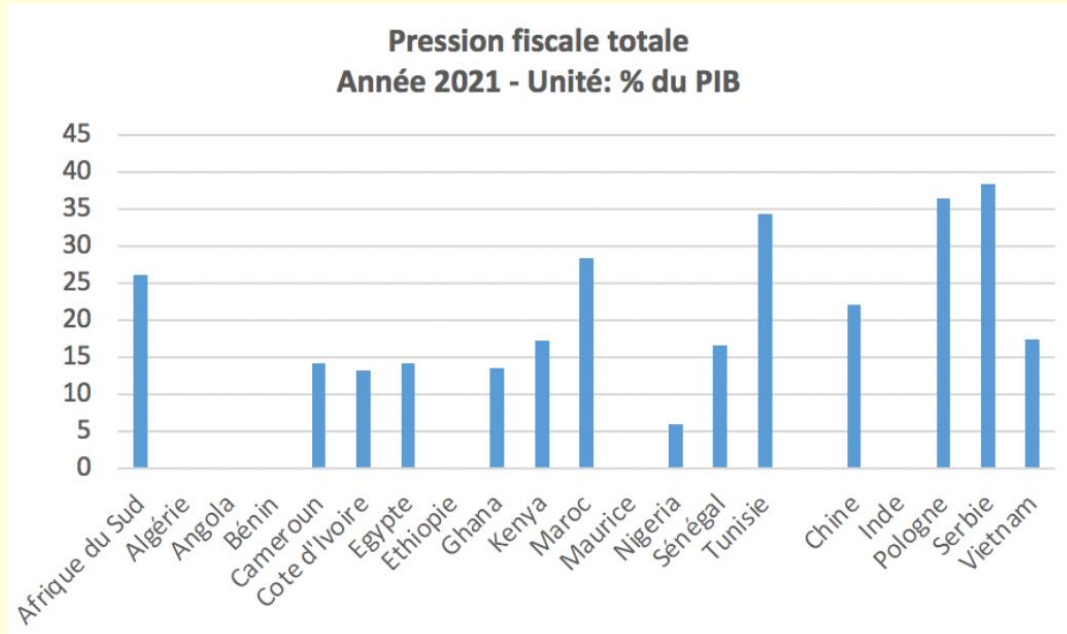
Source: PNUD

Nota: L'index du développement humain prend en compte 3 critères: L'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années de scolarité et le PNB par habitant.

Date de dernière mise à jour du graphique: Avril 2022

Pression fiscale

Les disparités sont fortes selon les pays: En Afrique du sud, au Maroc et en Tunisie le niveau total des taxes est supérieur à 25%, tandis qu'au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte et au Ghana il reste inférieur à 15%.



Source: country economy.com

Date de dernière mise à jour du graphique: Mai 2022

A lire, à voir...

The Future of Institutional Investment in African Markets. - Atlantic Council Africa Center's - Webinar

Lien de Replay:

https://www.atlanticcouncil.org/event/the-future-of-institutional-investment-in-african-markets/?mkt_tok=NjU5LVdaWC0wNzUAAAGEnzbojcCQa0ezvfQbn7GZGC8KdQsIQ1ihW0kPm48UvoyiWVMb67U8Kriw0qKJhsGlaYRrGZQkt8PJjyWkuUokBo39sjz8wQDwEbo6smulfw

« Manuel de l'intelligence économique en Afrique » - Stéphane Mortier – Ed. VA Press - Paru le 10 mars 2022 – 38 euros.

L'intelligence économique en Afrique peine à s'imposer. Le concept est souvent mal compris ou mal interprété, ce qui induit une mise en pratique erronée, inefficace voir contre-productive. Une tentative de clarification conceptuelle est indispensable pour comprendre les enjeux auxquels est confronté tout un continent. Énergie, droit, conformité, cybersécurité, changements sociétaux, sécurité... sont autant de sujets relatifs à la sécurisation du climat des

affaires, au développement des acteurs économiques, à l'accroissement de puissance des États et des organisations régionales. Ce Manuel se veut un point de départ vers une culture africaine de l'intelligence économique, inspirée de l'existant certes, mais surtout empreinte des réalités, des cultures et des savoirs africains.

« Les conférences mensuelles des Ambassadeurs africains de Paris » - « Comment mieux financer l'Afrique ? », avec Maurice Bandaman, Ambassadeur de La Côte d'Ivoire » - 14 février 2022

Lien de « Replay » :

<https://www.africapresse.paris/CMAAP-I-REPLAY-COMMENT-MIEUX-FINANCER-L-AFRIQUE-avec-SE-Maurice-BANDAMAN>

En savoir plus sur l'Observatoire.....

<http://observatoire-europe-afrique-2030.org/fr/accueil/>

La Lettre de L'Observatoire Europe-Afrique 2030 est publiée par l'Association « Observatoire Europe-Afrique 2030 »

Tél : 06 17 95 18 21 - contact@observatoire-europe-afrique-2030.org